

## **Pourquoi créer un compte utilisateur ?**

- **Sans «compte utilisateur» un visiteur du site SEL'Idaire ne peut utiliser toutes les fonctionnalités et services. A l'inverse**, après la création de ce compte utilisateur, vous pouvez notamment réaliser des échanges (onglet « SEL'service »), participer aux forums, disposer d'un **accès** à tous les documents relatifs aux interSEL, aux journées nationales, aux attestations d'assurances, aux conseils pratiques.

- **Tout adhérent d'un SEL peut créer son compte utilisateur(1).**

- **Dès que votre correspondant (2) aura validé votre demande de compte, vous recevrez vos identifiant mot de passe personnel et utiliser pleinement notre site.**

## **Comment créer son compte utilisateur ?**

### **1. Les utilisateurs**

Au sein d'un SEL, chacun est invité à créer son «compte utilisateur» (personnel) pour accéder à toutes les fonctionnalités et service de la « Maison commune des SEL». Il vous suffit de vous rendre sur le site «*selidaire.org*» et de compléter un formulaire à votre disposition en ligne,

### **2. Le rôle du correspondant**

Correspondant de votre SEL, vous êtes chargé des formalités d'adhésion ou ré-adhésion (vous remplissez notamment le formulaire d'adhésion et vous assurez du règlement de votre cotisation par votre SEL).

Une seconde responsabilité vous incombe: vous porter garant de la qualité d'adhérent à votre SEL des personnes qui souhaitent ouvrir un compte utilisateur à SEL'Idaire,

Pour chacune de ces demandes de création de compte utilisateur vous recevez une notification à l'adresse que vous avez renseigné lors de l'adhésion ou ré-adhésion de votre SEL. Il vous appartient de répondre à cette notification par un simple clic après connexion au site SEL'Idaire.